

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SDIS ORON-JORAT**

EXTRAIT

**du Procès-verbal de la séance
tenue le mardi 25 mai 2021
à la salle de conférence – Caserne SDIS à Oron-la-Ville**

Présidence : M. Benjamin Borlat
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

LE CONSEIL DECIDE :

D'accepter le préavis N° 01/2021 : Modification du règlement de l'association de communes SDIS Oron-Jorat et de son annexe concernant les tarifs d'intervention :

D'accepter le préavis relatif aux modifications des articles 21 et 22 du Règlement de l'association de communes SDIS Oron-Jorat ainsi que de son annexe 1, relative aux tarifs des frais d'intervention.

D'accepter le préavis N° 02/2021 : Comptes 2020 :

D'approuver les comptes 2020 du SDIS Oron-Jorat, tel que présenté.

D'accepter le préavis N° 03/2021 : Achat de nouveau matériel :

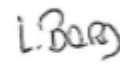
1. D'autoriser le CODIR à acquérir le matériel souhaité ;
2. De lui accorder à cet effet un crédit estimé à CHF 70'000.- ;
3. De financer ce montant par la caisse ;
4. D'amortir cet investissement par un prélèvement au compte de réserve « achats et équipements futurs », no 9282.100

Oron, le 27 juin 2021

Le Président :


B. Borlat

La Secrétaire :


L. Bard